

TOUT

SAVOIR

SUR LA SANTÉ
DU CHEVAL ADULTE



SUR LA SANTÉ DU CHEVAL ADULTE

Merial, devenu aujourd'hui Boehringer Ingelheim, s'investit depuis des années pour favoriser une meilleure prise en compte des problèmes de santé des équidés et développer leur prise en charge et leur médicalisation. Ensemble, nous mettons à la disposition des vétérinaires des médicaments innovants pour la prévention et le traitement des principales affections, mais aussi pour la performance et le bien-être des chevaux.

Ce guide de santé vous est destiné en tant que nouveau propriétaire, ou en tant que personne impliquée pour le bien-être et la santé des chevaux. Toutefois, il n'a pas vocation à remplacer ni le vétérinaire, qui reste votre principal interlocuteur en matière de santé, ni les professionnels du cheval, qui vous transmettront leur savoir-faire.

SOMMAIRE

1. Le cheval adulte	3
a. Qui est-il ?	4
b. Responsabilité du propriétaire et obligations réglementaires de son détenteur	5
c. Principaux acteurs de sa santé	9
d. Visite d'achat	11
e. Habitat	13
f. Transport	17
g. Éducation	18
h. Alimentation	19
2. La gestion de sa santé	25
a. Observer son cheval et identifier les situations anormales	25
b. Le vacciner	27
c. Contrôler son parasitisme	31
d. L'entretenir au quotidien	34
e. Gérer les changements de température extérieure et les insectes	38
f. Connaître les affections fréquentes	41
g. Constituer une trousse d'urgence et une pharmacie	52
3. Vos contacts	56
a. Numéros de téléphone utiles	57
b. Liens internet importants	57
4. Bibliographie	58

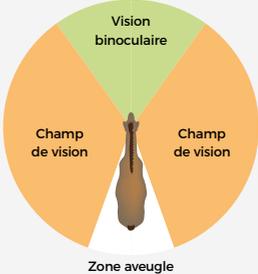


LE CHEVAL ADULTE

a. Qui est-il ?

Le connaître pour assurer son bien-être !

QUELQUES DONNÉES PHYSIOLOGIQUES

	Grand mammifère herbivore et ongulé à doigt unique
Température	37 - 38° C
Fréquence respiratoire	Entre 10 et 20 mouvements respiratoires par minute
Fréquence cardiaque	Entre 28 et 48 battements cardiaques par minute
Digestion	Herbivore monogastrique avec certaines particularités des polygastriques
Dentition	La femelle : 36 dents (12 incisives, 12 prémolaires et 12 molaires) Le mâle ou la jument dite « bréhaigne » : 40 dents (4 crochets ou canines en plus) Peuvent également s'ajouter 1 ou 2 dents de loup : vestiges atrophiés des premières prémolaires maxillaires
Vision	Position latérale des yeux qui permet une vue panoramique 
Chaleurs et cycle de la jument	Espèce à reproduction saisonnière de février à septembre Ovulation en moyenne tous les 21 jours
Durée de la gestation	11 mois et 11 jours
Poids moyen d'un cheval adulte	500 kg (+/- 100 kg)
Espérance de vie	Entre 20 et 30 ans en moyenne

BASES DE L'ÉTHOLOGIE ÉQUINE

Dans le règne animal, le cheval est une proie et doit pouvoir fuir rapidement en cas de menace d'où la **grande sensibilité** du cheval aux stimuli de son environnement. Les réactions de peur sont fréquentes et éthologiquement normales. Le cheval est également **un animal social**, pour qui le groupe de congénères est avant tout un facteur d'apaisement et de stabilité émotionnelle. Enfin, l'organisme du cheval est d'abord adapté à un biotope naturel de type steppe avec transhumance, avec **un temps de prise alimentaire prolongé**.

UN CHEVAL AU QUOTIDIEN, C'EST...

Entre 20 et 60 litres d'eau bue	60 kilos d'herbe ingérée	16 heures passées à brouter
6 heures de sommeil	Entre 5 et 10 litres d'urine	15 kilos de crottins

b. Responsabilité du propriétaire et obligations réglementaires de son détenteur

En tant que propriétaire, vous devez vous assurer du bien-être de votre cheval et lui offrir un environnement adéquat (cf. Charte de bien-être du cheval en page 6).



CHARTRE DE BIEN-ÊTRE DU CHEVAL*

- Établir une bonne relation homme / cheval
- Garantir une alimentation adaptée
- Offrir un lieu de vie adéquat
- Favoriser une activité physique et exploratoire
- Faciliter les contacts sociaux
- Veiller à sa bonne santé
- Prévenir la douleur
- Assurer une fin de vie décente

*d'après la Fédération Nationale du Cheval (FNC)

Vous devez également connaître et respecter les obligations réglementaires des détenteurs d'équidés qui sont définies, en France, par les directives européennes et le Code Rural (cf. Obligations des détenteurs d'équidés ci-dessous).

Je connais et j'applique la réglementation

Obligations des détenteurs d'équidés	
À quel sujet ?	Quelles obligations ?
Le cheval lui-même	Obligation de soins Obligation prophylactique Obligation d'identification Carte de propriété Feuillelet médicamenteux Fin de vie
Son lieu de vie	Déclaration du lieu de détention Tenue du registre d'élevage Déclaration du vétérinaire sanitaire si plus de 3 chevaux Pharmacie vétérinaire Élimination des déchets
Son transport	Transport en règle Registre des transports (pour les professionnels)

La première obligation est l'**obligation de soins**.

Assurez-vous que votre animal est correctement « logé » et « nourri ». Protégez-le contre les maladies infectieuses et surveillez de près sa santé. Il faut également penser à assurer votre cheval en responsabilité civile, ceci permet de couvrir les dégâts et accidents qu'il peut occasionner, s'il s'échappe par exemple.

Pour en savoir, plus n'hésitez pas à vous rendre sur le site de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (Ifce) :

<https://goo.gl/wh0zJO>



Flashez-moi

L'IDENTIFICATION : POURQUOI, COMMENT ?

Savoir reconnaître un cheval en toutes circonstances est indispensable à la traçabilité sanitaire. L'identification des équidés sur le territoire français est obligatoire depuis la parution du décret du 5 octobre 2001.

L'identification des équidés est obligatoire, afin de pouvoir recenser la population équine et certifier l'identité des chevaux pour une sécurité sanitaire accrue. Cette identification est double : graphique et électronique. Un des intérêts de l'identification est de pouvoir assurer l'origine des chevaux, ce qui est primordial dans un souci de sélection.

C'est également une mesure essentielle pour lutter contre le trafic de chevaux volés. Enfin, dans le domaine des courses et des compétitions équestres, l'identification des chevaux permet d'éviter les fraudes, comme faire participer à un événement équestre un cheval à la place d'un autre.

Tout équidé présent sur le territoire français (né en France ou importé) doit être identifié avec :

- **un transpondeur électronique** dans l'encolure,
- **un document d'identification** (carnet signalétique ou passeport), comportant un relevé des marques naturelles du cheval (signalement),
- **un numéro SIRE** attestant son enregistrement au fichier central.

L'enregistrement dans le fichier central SIRE de l'équidé et de son propriétaire est obligatoire. Il

est automatique lors de la première identification du cheval pour les passeports émis par l'Ifce. Dans les autres cas, la démarche doit être faite par le propriétaire ou le détenteur de l'équidé.

Tout équidé importé de l'étranger doit être enregistré dans les **deux mois** suivant son introduction. Il doit être accompagné d'un certificat sanitaire établi préalablement à son importation dans le pays d'origine.

Si votre cheval n'a pas de document d'identification et/ou de transpondeur, contactez un identificateur habilité (vétérinaire ou agent qualifié de l'Ifce) pour le faire identifier au plus vite.



COMMENT SE DÉROULE L'IDENTIFICATION D'UN CHEVAL ?

L'identification d'un cheval comporte plusieurs étapes.

• Identification graphique ou signalement

Toutes les caractéristiques permettant de reconnaître le cheval sont relevées : sexe, couleur de la robe, description des balzanes (marques blanches sur les membres) et des marques sur la tête, relevé des épis, des cicatrices.

• Identification électronique

C'est la pose d'un transpondeur. Le transpondeur est une puce électronique, implantée dans l'encolure du cheval, du côté gauche, à la jonction du tiers médian et du tiers supérieur de l'encolure. Seules les personnes habilitées à cet effet par le Ministre de l'Agriculture (vétérinaire ou agent qualifié de l'Ifce) peuvent réaliser l'identification électronique.



La puce électronique est de petite taille et inerte, ce qui lui assure une bonne tolérance dans l'organisme du cheval. Le code unique de chaque transpondeur garantit l'identification du cheval et permet notamment de bien distinguer des chevaux dont le signalement serait très proche (même sexe, même robe, marques identiques).

La puce est lue à l'aide d'un appareil : les 15 codes alphanumériques enregistrés dans la puce électronique apparaissent sur l'écran du lecteur.

L'identification, l'enregistrement des lieux de détention ou encore la tenue d'un registre d'élevage sont autant de dispositifs indispensables pour lutter contre les maladies et maintenir la sécurité sanitaire pour les équidés.

c. Principaux acteurs de sa santé

LE VÉTÉRINAIRE PRATICIEN

Vous devez gérer **le planning de vaccination et de vermifugation et programmer avec votre vétérinaire sa visite annuelle**. Si le cheval présente un changement de comportement ou un signe particulier (écoulement nasal, toux, boiterie, manque d'appétit), prévenez-le afin de fixer une visite. Vous devez être présent, car le vétérinaire aura besoin de nombreux renseignements concernant votre cheval. Il peut être nécessaire de tenir votre monture lors de l'examen et votre présence le rassurera.

Le vétérinaire joue un rôle essentiel dans la santé de votre cheval : il pourra vous conseiller sur de nombreux sujets tels que l'alimentation, la gestion du parasitisme ou les soins au quotidien. Il interviendra pour des actes courants comme la vaccination ou la castration et sera présent pour répondre à vos appels d'urgence. Si besoin, c'est votre vétérinaire praticien qui peut vous conseiller un confrère spécialisé dans un domaine de compétence précis (chirurgie, ophtalmologie). Consignez précieusement les ordonnances (obligatoire pendant 5 ans), les médicaments, les conseils et les informations concernant la santé de votre animal. Ceci vous permettra d'avoir un réel suivi et se révélera précieux à long terme.

En cas de doute, il est recommandé de faire appel à votre vétérinaire plutôt que d'improviser un remède miracle souvent non adapté et parfois dangereux.

LE VÉTÉRINAIRE OSTÉOPATHE

Le vétérinaire ostéopathe équin intervient en complément du vétérinaire praticien lorsqu'apparaissent des troubles de la locomotion (boiterie, raideurs, défenses lors de l'entraînement). Il est alors amené à soulager l'animal par des manipulations (manipulation ostéopathique, massage, stretching).

LE VÉTÉRINAIRE DENTISTE

Le vétérinaire qui pratique la dentisterie surveille et soigne la dentition des chevaux. Il peut réaliser tous les actes nécessaires au bon état de la bouche du cheval, comme limer les surdents et extraire les dents de loup, sous sédation si nécessaire.

LE MARÉCHAL-FERRANT

Il soigne les sabots de votre cheval et le ferre avec des fers qu'il fabrique parfois lui-même. Il travaille souvent en liaison avec votre vétérinaire en cas de boiteries pour la pose de ferrures orthopédiques.

Notez bien tous vos numéros de téléphone à la fin de ce guide de santé.

Rappelons que la médecine vétérinaire est réservée aux praticiens et que toute personne non habilitée effectuant des actes médicaux ou chirurgicaux est passible d'exercice illégal de la médecine vétérinaire.

UN CHEVAL À SOI, C'EST...

Respecter les obligations réglementaires	
Le vermifuger régulièrement	1 ou 2 rappels annuels de vaccination
1 visite du vétérinaire dentiste 1 fois par an	1 visite du maréchal-ferrant toutes les 6 à 8 semaines

Pour gérer tous les soins, les rappels, la tenue du registre d'élevage, il existe une application : Santéquine V.2 (voir détails au dos de ce guide).



d. Visite d'achat

La visite d'achat est l'expertise médicale d'un cheval à un moment donné de sa vie. Elle est réalisée par un vétérinaire au moment de l'achat ou de la vente d'un cheval. **Cette visite, si elle n'est pas obligatoire, est très utile** : elle permet de dresser un bilan de l'état médical et physique d'un cheval et d'éviter certaines déconvenues en mettant en évidence des anomalies qui contre-indiquent ou compromettent l'usage auquel le cheval est destiné. Le vétérinaire pourra ainsi s'assurer que le cheval est en bonne santé et qu'il est bien apte à l'usage que l'acheteur veut en faire.

LE DÉROULEMENT D'UNE VISITE D'ACHAT

Il n'y a pas de visite d'achat type, formalisée par les vétérinaires. Chaque cheval est un cas particulier et le praticien va orienter les examens à effectuer selon le cheval **et surtout selon l'usage désiré.** Cette consultation peut se limiter à un simple examen clinique, mais des examens complémentaires peuvent également être mis en œuvre si cela semble nécessaire ou si vous le souhaitez.

De manière systématique, le vétérinaire va vérifier un certain nombre de points et apprécier l'animal dans son ensemble.

1) Vérification de l'identité du cheval

Signalement graphique et numéro de puce.

2) Vérification des vaccins

3) Examen clinique général

Morphologie et aspect général, examen de la tête (naseaux, bouche, yeux), examen de la peau, auscultations cardiaque et respiratoire et des appareils digestif et reproducteur.

4) Examen locomoteur

L'examen locomoteur est une étape capitale de la visite d'achat. Il consiste à évaluer l'absence de boiterie ainsi que de facteurs menaçant à plus ou moins long terme la locomotion du cheval (mauvais aplombs, problème articulaire, séquelle de tendinite, tares).

Il comprend :

- un examen de l'état des articulations, tendons, ligaments et du dos par palpations et manipulations,
- des tests mettant en jeu les structures osseuses, articulaires et tendineuses,
- un examen du cheval permettant la détection de boiteries au pas, au trot ou au galop.

À la suite de cet examen clinique, le vétérinaire, en accord avec le propriétaire, peut s'orienter vers plusieurs examens complémentaires. Pour un cheval de loisir, l'examen clinique peut être suffisant. En revanche, lors de doute sur la locomotion du cheval ou pour des chevaux destinés à une utilisation sportive, des radiographies et/ou des échographies de certaines parties du corps (articulations, tendons) peuvent s'avérer nécessaires.

Lorsqu'on limite le nombre d'examens demandés, il est important de raisonner en termes de risque par rapport aux pathologies dominantes dans l'usage projeté. Le vétérinaire doit établir, à l'issue de l'expertise, un compte rendu détaillé dans lequel il fait apparaître la description de toutes ses constatations. Il va émettre un avis quant à l'adéquation entre le cheval choisi et l'usage que l'on veut en faire.

L'expertise vétérinaire au moment de l'achat-vente doit donc être considérée comme un acte important pour :

- établir un état des lieux médical et physique du cheval au jour de l'achat-vente,
- évaluer les risques liés aux éventuelles anomalies constatées, en rapport avec l'usage que l'on veut faire du cheval et donc connaître ceux que l'on prend inéluctablement en achetant un être vivant.



L'ACHAT DU CHEVAL ET LES PREMIERS ACTES

Si vous désirez acheter un cheval, il faut d'abord définir ce que vous souhaitez faire avec votre monture.

- Voulez-vous un cheval de loisir, pour partir en randonnée et en promenade ?
- Êtes-vous plutôt axé sur la compétition ?
- Préférez-vous un cheval déjà débouffé ou un jeune cheval qui n'a pas encore fait ses preuves ?

Tout est question de niveau d'équitation, de motivation et de budget.

L'investissement nécessaire à l'achat d'un cheval sera fonction de vos critères de choix et de son potentiel sportif.



e. Habitat

Le propriétaire est le premier soigneur de son cheval. Le choix de l'habitat est essentiel.

Penser à son bien-être : structurer et aménager l'environnement de vie du cheval de manière à lui permettre d'exprimer ses comportements naturels et à lui offrir un confort de repos et de travail.

AU PRÉ

Respecter son caractère grégaire en le mettant avec un ou d'autres chevaux et en favorisant les contacts sociaux positifs entre eux afin de limiter les troubles comportementaux. Il faut s'assurer que le cheval bénéficie de suffisamment de place, d'herbe et d'eau et que le système de clôture est adéquat. Les barbelés doivent être proscrits au profit de bandes électriques ou de barrières en bois bien plus efficaces et sûres pour les équidés. Trop de blessures et d'accidents résultent de clôtures mal adaptées. Il faut aussi protéger les chevaux qui sont exposés aux aléas climatiques (soleil, vent, pluie et froid). L'abri peut être naturel (haies, forêt) ou artificiel (construction fermée sur trois côtés). Si l'abri n'est pas obligatoire, il est fortement recommandé.

EN BOX

Sa litière doit être propre et confortable. L'abreuvoir doit être régulièrement vérifié et nettoyé. Du foin doit être donné à volonté ou au moins en grande quantité, pour l'occuper et favoriser un bon fonctionnement digestif. Il n'est pas raisonnable de laisser un cheval au box en permanence tant pour sa santé physique que pour son moral : des sorties régulières et fréquentes s'imposent.

CHOISIR UNE LITIÈRE

La litière est obligatoire pour des raisons d'hygiène, de sécurité et de confort. Elle permet d'absorber une partie des crottins et de l'urine et offre un sol souple, non glissant, qui évite les risques de chute. Elle sert également de matelas lorsque le cheval se couche et se doit d'être épaisse pour être confortable. Plusieurs types de litières existent avec chacun leurs avantages et leurs inconvénients.

La **paille** est la litière traditionnelle. Le cheval a tendance à en grignoter tout au long de la journée. La paille a une valeur nutritionnelle médiocre, mais offre l'intérêt d'occuper le cheval et d'apporter du lest dans ses intestins. **Attention cependant aux excès de paille, qui peuvent être à l'origine d'un bouchon intestinal ! L'apport de foin est recommandé en parallèle.**



La litière à base de **copeaux de bois** est une alternative à la paille. Elle n'est, en principe, pas ingérée par le cheval et doit être associée à la **distribution de grandes quantités de foin**. Il existe des **copeaux dépoussiérés**, litière idéale pour tout cheval ayant des problèmes respiratoires. D'autres litières telles que le lin ou la tourbe peuvent également être choisies.



Il est souhaitable de pouvoir mettre les chevaux à l'extérieur pour satisfaire leurs besoins vitaux comme l'alimentation, le déplacement et/ou les contacts sociaux. Pour cela, il faut disposer de paddocks et/ou de pâtures.

LE PADDOCK

Le paddock est un simple **lieu de détente**, différent du pré, qui est un lieu de vie. Complément du box, le cheval n'y est pas en complète liberté, mais il peut y laisser échapper son trop-plein d'énergie, penser à autre chose, sans pour autant oublier les bonnes manières.

Il convient d'enlever les crottins au moins une fois par semaine pour éviter les risques d'infestation par les parasites. Éviter de sortir le cheval lorsque le sol est détrempé : celui-ci serait inévitablement détérioré et il faudrait des semaines avant de pouvoir le réutiliser.

Ne pas oublier de bien lui mettre ses protections comme les guêtres avant la sortie, pour éviter qu'il ne se blesse.

LA MISE AU PRÉ

Pour que votre cheval puisse bouger en toute liberté, il faut compter un hectare environ par équidé. Cet espace lui permettra de s'alimenter en quantité suffisante, le cheval passant la plupart de son temps à brouter. Néanmoins, s'il vient à manquer d'herbe, il est conseillé de lui donner en complément du fourrage ou des granulés. Il faut aussi penser que le cheval boit en moyenne 20 à 60 litres par jour et doit donc disposer d'eau propre à volonté.

La mise au pré d'un cheval vivant au box doit se faire progressivement. Vous pouvez habituer votre cheval au pré en le lâchant quelques heures par jour seulement afin que le changement de nourriture ne soit pas trop brutal. **Sans transition, le cheval risquerait de faire des coliques.**

Le besoin d'espace est à adapter selon le gabarit de votre cheval. Les recommandations suivantes permettent néanmoins de loger correctement tous types de chevaux.

- **Surface intérieure : 9 à 12 m² en général.**
- **Hauteur minimum sous bas de pente : 3 m. En dessous de 2,50 m un plafond est considéré comme dangereux. La hauteur doit permettre de placer les ouvertures au-dessus du cheval (minimum 1,80 m). Les ouvertures doivent être munies d'une protection en dessous de cette hauteur.**
- **Volume : la hauteur du box doit être suffisante pour offrir un volume d'environ 40 m³ (27 m³ minimum).**
- **Séparations entre box : elles doivent avoir une hauteur totale d'au moins 2,40 m. Leur partie pleine doit avoir une hauteur d'environ 1,30 m.**

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de l'Ifce :

<https://goo.gl/gKh8Qw>



Flashez-moi



Quand les chevaux n'ont plus grand-chose à se mettre sous la dent, ils peuvent s'attaquer à des **plantes toxiques** dont certaines d'entre elles peuvent être dangereuses. Il s'agit essentiellement de la **prêle** (*Equisetum arvense* ou *palustre*), la **fougère grand aigle** (*Pteridium aquilinum*), la **colchique** (*Colchicum autumnale*), le **séneçon** (*Senecio jacobum* ou *vulgaris*), la **digitale pourpre** (*Digitalis purpurea*), le **millepertuis** (*Hypericum perforatum*) et l'**euphorbe** (*Euphorbia helioscopia* ou *resinifera*). Certaines plantes herbacées sont toxiques soit par ingestion de la plante fraîche, soit par contamination des foins, lorsque la dessiccation ne modifie pas leurs propriétés toxiques. En fin d'année, attention aux **glands de chêne** qui sont toxiques en cas d'absorption en grande quantité. D'autres plantes sont dangereuses, les plantes d'ornement comme l'**if**, le **thuya** et le **laurier rose**, mais leur présence est très rare dans les prés.



Prêle



Fougère grand aigle



Colchique



Digitale pourpre



Euphorbe



Millepertuis

Attention aux érables !

La myopathie atypique est une maladie saisonnière désormais bien présente en France et en Europe. Elle se caractérise par une destruction des muscles posturaux, respiratoires et du cœur. Des études récentes ont montré que la cause est une toxine présente dans les graines de certains arbres du genre « *Acer* » (érable) dont l'*Acer pseudoplatanus* ou érable sycomore.

Si votre cheval est au pré avec d'autres congénères, il est conseillé de le déferer des postérieurs. Un coup de pied est toujours plus blessant si ce dernier est ferré. À la mise au pré, si cela est possible, laissez votre cheval deux ou trois jours à côté de ses congénères pour qu'ils fassent connaissance. Le jour où ils seront réunis, veillez à les mettre sur une large parcelle d'herbe pour qu'ils soient occupés à brouter. La rencontre se fera alors tout en douceur.

N'oubliez pas que sa crinière et sa queue sont des défenses naturelles contre les insectes, c'est pourquoi il vaut mieux lui laisser les crins assez longs pour qu'il puisse se protéger.

Quoi qu'il arrive, l'une des consignes phares lorsque des chevaux vivent au pré est de passer au moins une fois par jour vérifier que tout se passe bien et qu'il y a suffisamment d'eau.

f. Transport

Un cheval devant être déplacé plusieurs fois au cours de sa vie, un apprentissage précoce à l'embarquement dans un van ou un camion est recommandé.

Le cheval doit apprendre à embarquer et à débarquer dans le calme. Les premières tentatives se font avec le pont ouvert et de la nourriture à l'intérieur pour que le cheval assimile le transport à un moment agréable. Le sol du camion peut également être paillé.



Pour bien protéger le cheval pendant un transport, un équipement spécifique est à utiliser. Celui-ci est composé d'un protège-nuque, d'un licol, d'un filet si nécessaire, d'une longe, d'une chemise et/ou d'une couverture, d'un surfaix, de protège-jarrets, de bandes ou guêtres de transport et d'un protège-queue. Cet équipement est à moduler en fonction des chevaux et des conditions climatiques pour que le cheval n'ait ni trop froid, ni trop chaud.

N'oubliez pas de prendre avec vous le carnet signalétique de votre cheval !

g. Éducation

Assurer une éducation positive et durable.

Le cheval est un animal domestique au statut particulier : c'est un animal qui vit hors de la maison et qu'il faut pouvoir soigner, déplacer, manipuler. Mais, il se rapproche de l'animal de compagnie, car on veut pouvoir interagir de façon privilégiée avec lui : qu'il accepte le contact, y compris d'enfants, et bien sûr la présence d'un humain sur le dos ou d'un attelage. Il doit apprendre à obéir, respecter et réaliser des tâches parfois complexes.

L'éducation du cheval consiste à lui apprendre les bonnes manières, ne pas vous bousculer par exemple, à vous écouter, à vous respecter, à avoir confiance en lui et en vous, à savoir évoluer en apprenant de nouvelles choses, à faire quelque chose quand on lui demande.

L'éducation d'un cheval est assez similaire à l'éducation d'un enfant, avec lequel il faut à la fois savoir user de fermeté, de bienveillance, de devoirs, de récompenses... Mais à l'inverse, un cheval ne peut s'exprimer verbalement et pèse plusieurs centaines de kilos. Nous devons donc apprendre à communiquer avec lui, sans violence, pour lui faire comprendre ce que l'on attend de lui.

Si vous manquez d'expérience en ce domaine, n'hésitez pas à vous mettre en relation avec des professionnels du cheval qui pourront vous conseiller.



h. Alimentation

LE CHEVAL QUI VIT AU PRÉ

Le cheval est avant tout un herbivore. Il trouve presque tout ce dont il a besoin dans l'herbe, un aliment équilibré et adapté à son transit. **Un cheval qui vit au pré passe plus de seize heures par jour à s'alimenter !** Il faut veiller à ce que l'herbe soit de bonne qualité et en quantité suffisamment abondante, ce qui n'est pas toujours le cas en fonction de la localisation géographique et de la saison.



Si le cheval est adulte et n'a pas d'activité, l'herbe suffit presque. Si le pré est effectivement en herbe, et que chaque cheval dispose d'un hectare, cela permet de couvrir la majorité des besoins. Il suffit **d'ajouter une pierre à sel enrichie en oligoéléments et de l'eau.**

Si l'herbe manque (hiver, été ou surpâturage), il faut aussi **apporter du foin à volonté.** Si le foin n'est pas suffisamment riche en protéines, il faudra adjoindre un complément de protéines, minéraux et vitamines. S'il est choisi riche, une petite quantité sera suffisante.

Si le cheval travaille, il peut être nécessaire d'apporter un aliment complémentaire de l'herbe ou du foin. Apporter d'abord une petite quantité, par exemple 1 litre (entre 500 et 700 g, soit 0,5 à 0,7 UFC) par jour. Si cela ne suffit pas, doubler cette quantité, en fonction du travail et non a priori.

S'il s'agit d'une reproductrice, il faudra toujours donner au moins un aliment minéral et vitaminé, et le plus souvent un aliment complémentaire de fourrage. Pour des poulains, il faudra effectuer cet apport systématiquement avant et après le sevrage. ▶▶▶▶

L'unité de référence utilisée pour calculer les rations des chevaux est l'Unité Fourragère Cheval ou UFC. Une UFC correspond à la valeur énergétique d'un kilo d'orge.

LE CHEVAL QUI VIT AU BOX

Le cheval qui vit au box n'a pas accès à l'herbe et son alimentation repose sur des fourrages secs et/ou les aliments concentrés. **On appelle fourrages les aliments riches en fibres,** tels que le foin et la paille. Ce sont des aliments assez peu énergétiques, ce qui implique qu'une grande quantité doit être ingérée par le cheval pour couvrir les besoins quotidiens. Les concentrés sont des aliments plus riches en énergie et bien plus denses que les fourrages. Parmi eux, on trouve les **granulés** (produits fabriqués industriellement à partir de céréales) ainsi que **les grains de céréales.** Comme ces aliments sont plus énergétiques, une plus petite quantité permet de couvrir les besoins du cheval. Parmi les céréales fréquemment utilisées pour alimenter les chevaux, on trouve **l'avoine, l'orge et le maïs.** Les granulés ou les floconnés sont des aliments fabriqués industriellement. Ils peuvent être complets, c'est-à-dire suffire aux besoins du cheval, ou complémentaires, nécessitant alors de les associer à du fourrage (foin).



LA RATION DU CHEVAL ADULTE

Le cheval doit avoir une ration équilibrée, c'est-à-dire qu'elle doit contenir une teneur suffisante en glucides, lipides, protides, fibres, minéraux et vitamines.

LES GLUCIDES

Ils sont comme le sucre et l'amidon qui se trouvent dans l'herbe, dans le foin et en grande quantité dans les céréales. Les glucides fournissent de l'énergie à l'organisme du cheval.

LES LIPIDES

Ce sont les graisses. Comme les glucides, ils fournissent de l'énergie. Ils peuvent être apportés par des huiles végétales et sont particulièrement utiles aux chevaux qui travaillent sur de longues durées (chevaux d'endurance) ainsi que pour les vieux chevaux ou les chevaux maigres, qui ont du mal à rester en bon état corporel.

LES PROTIDES

Les protides ou protéines sont indispensables au bon fonctionnement de l'organisme et sont un constituant essentiel des muscles. Ils se trouvent en grande quantité dans certaines céréales ainsi que dans le foin de luzerne et le tourteau de soja.

LES FIBRES

Les fibres sont essentielles pour le transit du cheval. Contenues dans l'enveloppe des grains et les tiges de l'herbe, elles fonctionnent comme un lest pour le transit et favorisent la progression du bol alimentaire tout au long du tube digestif. Ainsi, l'alimentation du cheval doit contenir suffisamment de fibres pour éviter notamment la constipation ou les bouchons intestinaux.

LES MINÉRAUX

Ils sont fondamentaux pour le métabolisme du cheval : ils jouent un rôle important dans le squelette, le fonctionnement des organes tels que les muscles, la peau, les crins, la corne. On distingue les macro-éléments nécessaires en grande quantité comme le calcium ou le phosphore et les oligoéléments nécessaires en faible quantité (fer, cuivre, zinc).

LES VITAMINES

Elles sont également vitales pour le cheval. Les besoins sont plus importants lors de certains stades de sa vie, notamment pour les poulains et les poulinières lors de la gestation et de la lactation.

Votre vétérinaire vous aidera à établir la bonne alimentation pour votre cheval.

L'EAU, UN ÉLÉMENT INDISPENSABLE



Le cheval consomme entre 20 et 60 litres d'eau par jour. Elle constitue environ 60 % de son organisme, ce qui représente **300 litres pour un cheval de 500 kg.** Il doit boire régulièrement de l'eau car il ne peut pas la stocker. De plus, de **grosses quantités sont perdues dans l'urine, la transpiration et au cours de la respiration.**

La prise d'eau va être conditionnée par le type d'aliment distribué au cheval. Ainsi, les chevaux au pré ont des besoins en eau diminués comparés à des chevaux nourris exclusivement à base d'alimentation sèche, car l'herbe est riche en eau.

L'abreuvement varie également en fonction de la saison, des conditions climatiques, de la température et de l'humidité. De plus, un cheval qui a beaucoup transpiré devra s'abreuver correctement à la suite du travail.

Pour la distribution de l'eau, plusieurs solutions existent.

- **Les seaux** sont souvent renversés par le cheval et leur contenance est limitée, il faut renouveler fréquemment leur remplissage.
- **L'abreuvoir** automatique délivre de l'eau au cheval lorsqu'il actionne un mécanisme. Ce système permet de délivrer à volonté une eau fraîche et propre.
- **Dans les prés, des baignoires ou de grands bacs** sont souvent mis à disposition. Il convient de vérifier régulièrement leur propreté et d'être particulièrement vigilant en hiver car le cheval peut être privé d'eau en raison du gel !

LE TRANSIT, DE LA BOUCHE AU RECTUM

Les lèvres des chevaux sont très mobiles et lui permettent d'arracher l'herbe et de saisir la nourriture. Grâce à elles, il peut trier ses aliments et ne choisir que certains grains. La mastication s'opère ensuite à l'aide de ses dents, puis le bol alimentaire est dégluti dans l'œsophage, atteint l'estomac (d'une contenance d'une dizaine de litres) puis progresse le long des intestins. **Le transit d'un aliment, de la bouche au rectum, prend de 24 à 36 heures.**

1. Bouche

Mastication des aliments
 - 1 kg de foin = 40 min,
 3 000 coups de mâchoires,
 4 litres de salive
 - 1 kg de granulés = 10 min,
 1 000 coups de mâchoires,
 2 litres de salive

2. Œsophage

Transport des aliments jusqu'à l'estomac
 Longueur ≈ 1,3 m

3. Estomac

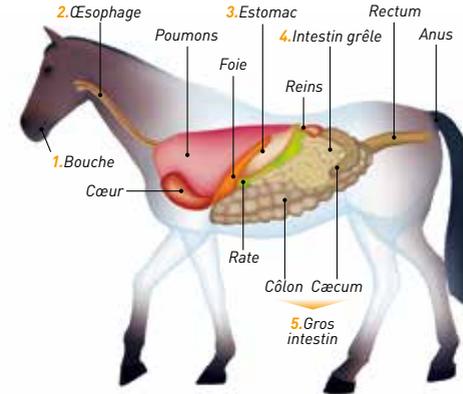
Régulation du transit, production d'acide chlorhydrique et digestion mécanique sommaire
 - Une dizaine de litres [petite contenance], ne se remplit qu'au 2/3
 - Transit rapide
 - Flore productrice d'acide lactique abondante

4. Intestin grêle

Digestion enzymatique et absorption des minéraux
 - Longueur ≈ 22 m
 - Volume ≈ 70 litres
 - Durée moyenne transit ≈ 4 h

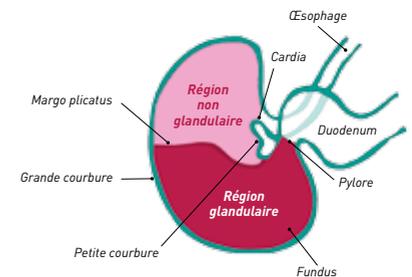
5. Gros intestin

Digestion microbienne (cellulolytique)
 Côlon :
 - Longueur ≈ 6 à 8 m
 - Volume ≈ 96 litres
 Cæcum :
 - Longueur ≈ 1,2 m
 - Volume ≈ 30 litres
 - Durée moyenne du transit ≈ 24 h
 Flore microbienne très active avec production d'Acides Gras Volatiles (AGV), de protéines microbiennes et de vitamines K et B



Le cheval est un herbivore monogastrique dont la durée moyenne du transit est 30 h.

Le cheval est un animal qui ne vomit pas car son cardia (zone de transition entre l'œsophage et l'estomac) est un muscle très fort qui empêche le passage des aliments en sens inverse.



Anatomie de l'estomac du cheval

Chaque jour, il va produire **de nombreux crottins**, dont la contenance dépendra essentiellement de l'alimentation : les crottins d'un cheval nourri à l'herbe apparaissent verdâtres et relativement mous alors que l'alimentation à base de granulés génère des crottins plus secs, de couleur marron et celle à base de paille des crottins jaunâtres et secs.

LES RÈGLES STRICTES POUR LA RATION

L'estomac étant de petite taille, il ne faut pas donner de grandes quantités de concentrés d'un seul coup. Cela implique de fractionner la ration quotidienne en plusieurs prises, au minimum trois, afin de répartir la digestion sur toute la journée. **Un cheval au pré passe au moins seize heures de sa journée à manger, il n'a jamais l'estomac vide.**

Si on le nourrit une fois par jour avec des granulés, la digestion est rapide et le cheval reste l'estomac vide une grande partie de la journée, ce qui peut provoquer des **ulcères gastriques**. Privé de sa principale occupation, il peut se sentir frustré d'être rationné et développer des troubles comportementaux. Enfin, **plus on fractionne la ration, plus l'aliment passe de temps dans l'estomac ce qui permet une meilleure digestion.**

Si le cheval est nourri avec du fourrage et des granulés, il est essentiel de commencer la distribution par le fourrage. Ce dernier séjournera peu de temps dans l'estomac et transitera rapidement vers les intestins, là où se produit la digestion des fibres. Les concentrés qui arrivent après le foin passeront plus de temps dans l'estomac ce qui facilitera leur digestion et améliorera l'utilisation de l'énergie. Pour ralentir la vitesse d'ingestion du grain des chevaux gloutons, il est possible de placer des galets ou des gros cailloux dans la mangeoire, ou encore une pierre à sel, ce qui oblige le cheval à trier pour récupérer les granulés.

Les recommandations alimentaires actuelles pour limiter le risque d'apparition ou de récurrence des ulcères gastriques découlent de toutes les observations décrites précédemment.

Pour respecter la physiologie digestive gastrique du cheval, il est préconisé de :

- diminuer les périodes de jeûne (notamment durant de longs transports),
- donner de l'eau à volonté,
- apporter un minimum de 1 à 1,5 kg de matière sèche de foin pour 100 kg de poids vif, si possible en fractionnant les apports (idéalement 10 kg minimum pour un cheval de 500 kg),
- limiter les apports de paille à 25 % des apports de fourrage totaux,
- ne pas dépasser 1 g d'amidon par kg de poids vif et par repas, soit 1 kg d'orge (à 50 % d'amidon) ou 2 kg de concentrés du commerce (à 25 % d'amidon) par repas,
- limiter à 2 g par kg de poids vif les apports d'amidon quotidiens totaux,
- incorporer du foin de luzerne (ou autre légumineuse riche en protéines et en calcium) à la ration.



LA GESTION DE SA SANTÉ

a. Observer son cheval et identifier les situations anormales

Vérifier que votre cheval est en bonne santé est une routine simple de tous les jours, qu'il faut néanmoins prendre. Une fois les habitudes et le caractère de votre cheval connus, il ne faut que quelques minutes par jour pour détecter une éventuelle anomalie, que le cheval vive en box ou en pâturage. Avec l'expérience, tout changement de comportement saute aux yeux.

Vous êtes le mieux placé pour détecter que votre cheval est malade, apprenez à l'observer et n'hésitez pas à appeler votre vétérinaire si un élément est anormal ou n'a pas d'explication logique.

Signes	Normal	Anormal
Attitude	Gaieté, appétit constant, réaction à l'appel	Baisse de moral, perte d'appétit, recherche de la solitude, ne se déplace pas ou peu
Poil	Robe brillante, pommelée	Poil terne, piqué, dépilations
Crottins	Moulés, légèrement humides, odeur non désagréable	Exagérément liquides, exagérément secs, odeur nauséabonde ou aigre
Température rectale (prise pendant une minute, dans le rectum contre la muqueuse)	37 à 38° C (cheval au repos) Nota : la température normale chez le poulain jusqu'à un mois est de 37,5 à 38,5° C	> 38,3° C le matin > 38,5° C le soir
Fréquence cardiaque au repos (au stéthoscope ou main à plat au-dessus de la pointe du coude, sous le muscle de l'épaule, ou mesure du pouls)	28 à 48 battements par minute, augmente jusqu'à 160 à 200 après un exercice violent Nota : la fréquence cardiaque normale du poulain est de 50 à 70 battements par minute	> 50 battements par minute au repos
Respiration	Fréquence : 10 à 14 mouvements respiratoires par minute, inspiration et expiration régulières, augmente jusqu'à 45 après un exercice violent	> 16 inspirations/expirations par minute au repos, naseaux dilatés, écoulements de liquide clair, de pus ou de sang par les naseaux
Muqueuses (œil, gencive)	Rosées	Tendance pâle = anémie Tendance rouge = congestion Tendance jaune = ictère
Pieds	Froids, paroi lisse et régulière	Chauds, paroi fendue ou déformée
Temps de remplissage capillaire (appuyer l'index quelques secondes sur la gencive. Compter, lors du retrait, le temps pour que la muqueuse redevienne rosée)	< 2 secondes	> 2 secondes
Urine	Épaisse, légèrement trouble, jaune claire	Très foncée voire noire, odeur forte et désagréable

b. Le vacciner



Les différentes maladies contre lesquelles il faut vacciner le cheval sont la grippe, la rhinopneumonie équine, le tétanos et selon les cas et les régions (pourtour méditerranéen surtout), la maladie de West Nile.

La vaccination permet de lutter contre les maladies causées par les micro-organismes (bactéries, virus). C'est le moyen le plus efficace pour protéger son cheval des maladies infectieuses. Elle a pour objectif d'éviter le développement d'une maladie, contagieuse ou non, en créant une immunité active protectrice et durable. Pour être efficace, la vaccination nécessite des injections de rappel régulières. Elle est particulièrement conseillée, voire obligatoire pour la grippe, lors des déplacements et des rassemblements d'animaux. **C'est un acte médical, qui doit être pratiqué par un vétérinaire,** car toute vaccination peut éventuellement être suivie d'effets indésirables. Seul le praticien peut certifier qu'une vaccination a bien été réalisée.

Certaines réactions peuvent survenir lors de la vaccination ; elles vont d'une réaction bénigne localisée au site d'injection jusqu'au choc de type allergique (effet secondaire cependant très rare). Une légère inflammation au site d'injection se rencontre avec tous les types de vaccins, elle n'est pas grave et rentre dans l'ordre en moins de 48 heures.

En France, les vaccins actuellement disponibles sont ceux pour lutter contre **la grippe, le tétanos, la rhinopneumonie, l'artérite virale, la rage et la maladie de West Nile.**

LA VACCINATION DU CHEVAL EN PRATIQUE

La vaccination est un acte médical et nécessite une analyse rigoureuse de la part du vétérinaire. Lors de la consultation vaccinale, celui-ci doit effectuer un examen clinique de l'animal avant de le vacciner afin de détecter s'il ne présente pas de fièvre ou des signes de maladies. **C'est le moment de faire le point sur la santé de votre cheval et de poser toutes vos questions au vétérinaire.** Selon le type de vaccin, le laboratoire préconise un protocole de vaccination que le vétérinaire pourra adapter en fonction du contexte. Ce calendrier indique le nombre et la fréquence des injections lorsque l'animal est vacciné

D'après l'Ifce :
<https://goo.gl/PSbQdt>



Flashez-moi

pour la première fois (on parle de primo-vaccination), l'âge à partir duquel il peut être vacciné et les rappels éventuels.

Après avoir vacciné un cheval, le vétérinaire remplit son livret d'accompagnement pour que le propriétaire du cheval puisse justifier que l'animal est correctement protégé (essentiellement contre la grippe équine) et prévoir les rappels de vaccination.

Découvrez le déroulement d'une visite vaccinale en images, sur la chaîne santé FFETV-MERIAL :

<https://goo.gl/2pMuAO>



Flashez-moi

LA GRIPPE

La grippe équine est la seule maladie contre laquelle la vaccination est rendue obligatoire pour participer à des épreuves sportives ou d'élevage ou pour accéder à tout rassemblement de chevaux. C'est l'une des maladies infectieuses les plus courantes du cheval. Le virus responsable se transmet d'un animal à l'autre via de petites gouttelettes contaminées en suspension dans l'air. Le cheval malade est abattu, a de la fièvre et des courbatures, tousse et « mouche ». S'il est gardé dans un environnement propre et au repos, la guérison survient en deux ou trois semaines. Sinon, certaines complications peuvent apparaître comme les surinfections bactériennes : le jetage nasal devient alors purulent, jaunâtre. Dans ce cas, un traitement anti-inflammatoire et antibiotique sera éventuellement mis en place par votre vétérinaire.

PROTOCOLE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

Primo-vaccination : 2 injections espacées de 4 à 6 semaines

1^{er} rappel : 5 ou 6 mois après la deuxième injection de la primo-vaccination

Rappels : annuels, sauf dans le cas de la réglementation Fédération Equestre Internationale (FEI) où le rappel doit dater de moins de 6 mois avant la compétition

Les juments gestantes peuvent recevoir une injection de rappel en fin de gestation afin de protéger le poulain pendant les premières semaines de vie, grâce aux anticorps maternels.

LA RHINOPNEUMONIE ÉQUINE

La rhinopneumonie est une maladie virale due à des herpès virus comme celui de la varicelle chez l'homme. Les herpès virus peuvent subsister à l'état latent dans l'organisme après une infection passée inaperçue et être réactivés de façon intermittente, lors de stress par exemple. Ils circulent largement dans la plupart des effectifs de chevaux.

La rhinopneumonie est aussi une maladie fréquente contre laquelle la vaccination est recommandée. C'est la première cause d'avortement d'origine infectieuse chez la jument. Il survient essentiellement entre le huitième et le onzième mois de gestation. Le poulain peut naître vivant et mourir dans les 24 à 48 heures qui suivent la naissance. La rhinopneumonie provoque également des troubles respiratoires voisins de ceux de la grippe, qui entraînent une diminution plus ou moins importante des performances sportives des chevaux. Elle est en outre responsable de symptômes nerveux, signes cliniques allant d'une légère parésie des membres postérieurs à une profonde paralysie.

Si les vaccins actuels aident à la prévention de la forme respiratoire et des avortements dus à cette maladie, ils ne permettent pas de protéger contre la forme nerveuse.

PROTOCOLE DE VACCINATION CONTRE LA RHINOPNEUMONIE

Pour les animaux non reproducteurs, la vaccination doit être pratiquée selon les modalités suivantes.

Primo-vaccination : 2 injections à 1 mois d'intervalle

Rappels : annuels

Pour les juments reproductrices, la vaccination doit être pratiquée selon les modalités suivantes.

Primo-vaccination : 2 injections à 1 mois d'intervalle, troisième injection 6 mois plus tard, il est recommandé de pratiquer la primo-vaccination avant la première saillie

Rappels : 6 mois à 1 an au maximum après la dernière injection, à effectuer au début de la deuxième moitié de la gestation ou 3 injections en fin de gestation au cours des 5^{ème}, 7^{ème} et 9^{ème} mois de gestation

LE TÉTANOS

La vaccination contre le tétanos n'est pas obligatoire mais elle est fortement conseillée en raison de la gravité de cette maladie et de l'abondance de la bactérie responsable dans l'environnement des chevaux.

Le tétanos est une maladie très grave, fréquemment mortelle.

Le microbe responsable de cette affection souvent fatale se multiplie au niveau des plaies et sécrète une toxine provoquant des contractions ou tétanies musculaires. Il est présent dans tout l'environnement du cheval (terre, fumier, fourche) et s'y conserve presque indéfiniment.

Toute plaie du cheval, même minime, est susceptible d'être contaminée et doit donc être soignée et désinfectée minutieusement. Le cheval blessé doit également recevoir une injection de sérum antitétanique ou une injection vaccinale de rappel, en fonction de son statut vaccinal.

PROTOCOLE DE VACCINATION CONTRE LE TÉTANOS

Primo-vaccination : 2 injections à 1 mois d'intervalle

1^{er} rappel : 1 an après

Rappels : selon les protocoles indiqués sur la notice d'utilisation du vaccin (en général tous les 2 ans)

Chez le poulain issu d'une mère non immunisée contre le tétanos, il est préconisé de procéder à une injection de sérum antitétanique à la naissance, pour prévenir le tétanos ombilical du poulain.

LA MALADIE DE WEST NILE

Zoonose (maladie transmissible à l'homme) émergente en Europe, la fièvre ou maladie de West Nile est très présente aux États-Unis depuis 1999. L'homme et le cheval sont des victimes occasionnelles du virus et sont contaminés par la piqûre de moustique, qui s'infecte lui-même en piquant des oiseaux contaminés. Seuls des soins intensifs et des mesures de confort sont proposés car il n'existe aucun traitement spécifique. Des séquelles nerveuses peuvent persister quelques mois mais la guérison complète est possible. La prévention passe par des mesures sanitaires (lutte contre les moustiques, rentrer le cheval au box et ne pas éclairer la nuit) mais s'appuie surtout sur la vaccination dans les régions concernées du pourtour méditerranéen.

PROTOCOLE DE VACCINATION CONTRE LA MALADIE DE WEST NILE

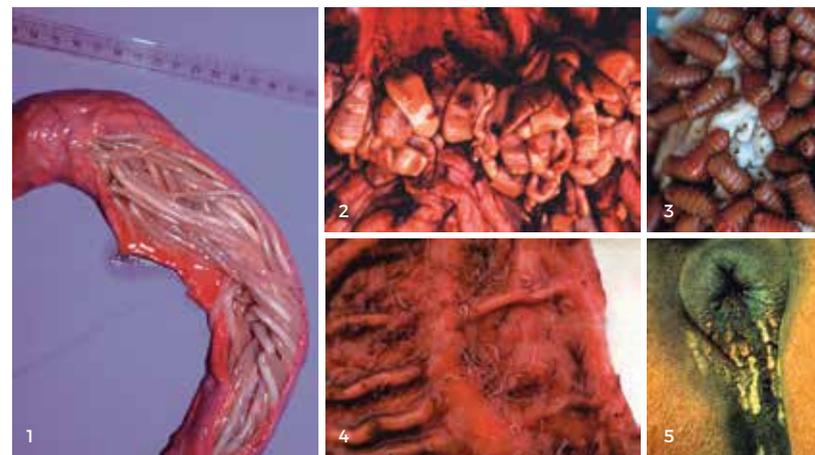
Primo-vaccination : première injection à partir de l'âge de 5 mois, seconde injection 4 à 6 semaines plus tard

Rappels : annuels

c. Contrôler son parasitisme

POURQUOI VERMIFUGER ?

La vermifugation, associée à des mesures de gestion des pâtures, permet de tuer les vers qui parasitent le cheval. Les parasites digestifs infestant les chevaux et les poulains en France appartiennent à trois grands groupes : les vers ronds (**grands et petits strongles, ascaris, oxyures**), les vers plats appelés **ténias**, et les **gastérophiles** (dont les adultes sont des mouches).



1. Ascaris - 2. Ténias - 3. Gastérophiles - 4. Petits strongles ou cyathostomes - 5. Oxyures

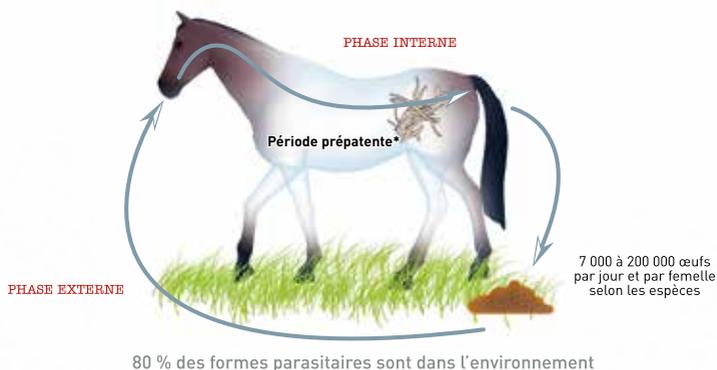
Ces vers, sous forme de larves ou d'adultes, s'installent dans les segments digestifs et d'autres organes comme les poumons, et menacent la santé des chevaux : **amaigrissement, poil piqué, épisodes de colique ou de diarrhée et fréquemment anémie. Outre les contre-performances, leur présence en trop grand nombre entraîne une**

baisse des défenses immunitaires. Des signes non digestifs peuvent également apparaître sur des individus parasités. Il s'agit de signes pulmonaires (notamment chez les poulains), lors d'infestation par les ascaris ou chez le cheval adulte vivant au contact d'ânes parasités par des strongles pulmonaires. Des troubles cutanés ou tendineux sont également possibles. Les chevaux s'infestent la plupart du temps en ingérant des parasites lorsqu'ils broutent au pré. Ces parasites, après une phase de migration larvaire, colonisent le tube digestif où ils vont se reproduire activement. Sous forme d'oeufs, de larves et/ou d'adultes, ils vont alors être éliminés régulièrement dans les crottins.

Pour éviter les pertes liées aux infestations parasitaires, **les chevaux doivent être vermifugés régulièrement mais à bon escient et ce, dès leur plus jeune âge.**

Un cycle parasitaire a deux phases :

- Une phase externe : transformation des œufs en éléments infestants (larves)
- Une phase interne : transformation des éléments infestants en adultes reproducteurs et pondeurs



POUR UNE BONNE PRÉVENTION

Les rythmes de vermifugation doivent s'établir en fonction des risques parasitaires, qui dépendent de différents facteurs liés aux parasites (cycle parasitaire), à l'animal (son âge, son état physiologique, son statut parasitaire), à son mode de vie (au box ou au pré), aux conditions climatiques, aux résultats des examens coproscopiques et enfin aux vermifuges employés (spectre adulticide, larvicide, durée d'action).

Les médicaments autorisés actuellement sur le marché se présentent sous forme de pâte orale. Ces vermifuges en seringue, qui se donnent directement dans la bouche, présentent une grande sécurité d'utilisation et limitent le risque de choc. Dans certains cas, pour

des parasitoses rares, votre vétérinaire pourra vous prescrire une vermifugation par sondage nasogastrique. L'administration du produit se fait alors directement dans l'estomac à l'aide d'une sonde.

QUELQUES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES CONCERNANT LA VERMIFUGATION

La première recommandation est de prendre rendez-vous avec votre vétérinaire pour mettre en place chacune de ces règles !

- **Établir un programme de traitement raisonné du cheval adulte.** Au printemps et en fin d'automne/début d'hiver, il est primordial de traiter avec un vermifuge ayant une action sur les formes larvaires. L'été et l'automne, il faut réaliser des coproscopies pour identifier et compter les oeufs de parasites dans les crottins pour savoir si un vermifuge est nécessaire à cette période. Le traitement contre le ténia doit idéalement être pratiqué une à deux fois par an, notamment en fin d'automne/début d'hiver, en s'assurant que le vermifuge est bien actif contre ce dernier, ce qui n'est pas le cas pour tous les produits sur le marché.
- **Choisir un vermifuge adapté à l'âge et au stade physiologique de votre cheval.** Certains vermifuges peuvent être utilisés chez les poulains ou les juments gestantes alors que d'autres sont déconseillés.
- **Opter pour un vermifuge dont le spectre d'action est adapté à la saison et à la zone géographique.**
- **Administrer, après avoir évalué le poids de votre cheval à l'aide d'un mètre ruban, la quantité de vermifuge correspondante au poids du cheval.** Il faut éviter les surdosages, qui peuvent être dangereux avec certains vermifuges, ainsi que les sous dosages, qui peuvent aboutir à l'inefficacité du traitement et favoriser l'apparition de résistances.
- **Le vermifuge pâte s'administre directement dans la bouche, à jeun pour une meilleure efficacité.**



Pour bien donner la totalité du produit, il faut d'abord que la bouche du cheval soit vide au moment de l'administration. Sinon, le cheval se servira du foin ou de l'herbe qu'il a dans la bouche pour recracher le vermifuge. Mettre le produit bien en arrière sur la langue et maintenir la tête du cheval levée jusqu'à ce qu'il ait dégluti.

- **Surveiller votre cheval dans les heures qui suivent la vermifugation.** Certains individus très parasités peuvent mal réagir en raison de l'action du vermifuge et présenter des coliques ou de la diarrhée. Les premiers signes seront un cheval couché qui refuse de s'alimenter, qui gratte le sol avec son antérieur, se roule ou présente des crottins anormalement liquides ou nauséabonds. **Appeler sans tarder votre vétérinaire si votre cheval présente de tels signes à la suite de la vermifugation.**

d. L'entretenir au quotidien

LES PIEDS

Le pied constitue l'extrémité du membre du cheval. C'est un élément essentiel de la locomotion ce qui justifie pleinement l'expression « **pas de pied, pas de cheval** ». Le cheval fait partie du groupe des périssodactyles et ne possède qu'un seul doigt, qui correspond au doigt médian, le majeur chez l'homme. Les deux dernières phalanges de ce doigt sont situées dans le sabot. La partie du sabot, visible extérieurement lorsque le pied est posé au sol, est couverte de corne qui peut être pigmentée ou blanche.



Les équidés utilisés pour une activité sportive subissent une usure prématurée du sabot, en particulier de la corne. La pose d'un fer ralentit l'usure du pied et le protège contre les chocs répétés contre le sol. Le parage redonne une forme régulière à la corne. Parage et ferrure sont l'affaire du maréchal-ferrant. **Il doit renouveler les fers environ toutes les cinq à sept semaines.** En cas de boiterie liée à une douleur dans le pied, la ferrure peut faire partie intégrante du traitement.

Pour préserver au quotidien les pieds, il faut s'assurer d'une bonne hygiène et les curer avant et après chaque séance de travail.

Ceci permet aussi d'inspecter l'état du pied, de la corne et de vérifier par exemple qu'aucun caillou n'est coincé ou que les clous du fer sont bien en place. L'état de la litière est lui aussi primordial : les litières humides favorisent une macération qui conduit à des maladies de la fourchette et de la sole.

Autre conseil d'entretien des pieds : le graissage, qui permet de renforcer la solidité de la corne. Il existe sur le marché de très nombreux produits (huiles, graisses et onguents). Effet hydratant, protecteur, désinfectant, à chaque sabot correspond un soin adapté à ses besoins. Pour être efficace, le graissage des pieds devra être renouvelé toutes les semaines.

LE TYPE DE SOL

Le sol dur est un support porteur mais très peu amortissant, qui peut se révéler néfaste pour des chevaux ayant des problèmes articulaires ou osseux car les pressions seront fortes sur ces structures.

Au contraire, dans un sol meuble, les contraintes sur les os et les articulations seront plus faibles mais les tendons vont être mis à l'épreuve car le pied s'enfoncera plus.

Les terrains profonds et meubles sont déconseillés pour des chevaux atteints de tendinites ainsi que les sols durs pour des chevaux arthrosiques.

LES MEMBRES ET LES ARTICULATIONS

Avant et surtout après une séance de travail, l'inspection de façon méthodique des membres du cheval permet de déceler une déformation, signe précoce d'une tendinite ou d'une douleur articulaire par exemple.

- **Les tares dures, osseuses**, sont les **formes** en région phalangienne, les **suros** à partir du métacarpe et l'**éparvin** au niveau du jarret.
- **Les tares molles, synoviales**, sont les **molettes** sous la mi-hauteur du métacarpe ou métatarses et les **vessignons** au niveau des étages supérieurs. Elles siègent aux sites des récessus articulaires ou tendineux (molettes du boulet, vessigon du jarret...).

Pour préserver ses articulations et ses tendons, il peut être préconisé de poser des bandes de repos et /ou de travail.

Les tares intermédiaires peuvent être aussi dures que des tares osseuses et concernent les tendons ou les ligaments.

PENSER À LE DOUCHER !

Après le travail et en particulier si l'animal a transpiré, la douche est un moment de détente privilégié à ne pas négliger. Elle offre non seulement une fraîcheur que le cheval apprécie



mais a également bien d'autres avantages. **Elle permet d'abord de le laver et d'éviter divers petits tracas dermatologiques tels que la gale de boue par exemple. Elle favorise également la récupération** en procurant un réel massage des muscles et en favorisant la circulation dans les membres. Lors de gonflement en regard d'un tendon, doucher à l'eau froide plusieurs fois par jour est bénéfique et favorise la diminution de l'inflammation. **Il faudra veiller à utiliser des shampoings doux qui respectent la flore cutanée de la peau du cheval.**

Dans un premier temps, si le cheval est surpris et apeuré par la douche, le rassurer en commençant d'abord par les sabots des membres antérieurs, jusqu'à ce qu'il s'habitue.

Une fois rassuré, remonter progressivement sur le boulet puis jusqu'au coude avant de passer aux membres postérieurs. Il faut de la même façon, commencer par les sabots puis remonter aux jarrets dans un deuxième temps. Doucher le reste du corps.

À la fin de la douche, pour éviter la macération, sécher aux endroits des plis, tels que le passage de sangle et le paturon.

LES DENTS

La jument possède 36 dents alors que le cheval en a 40 : il est en effet pourvu de canines, appelées également crochets. Certaines juments possèdent un ou plusieurs crochets et sont appelées « bréhaignes ». Une des particularités de la dentition du cheval repose sur l'existence d'une zone sans dent, entre les incisives et les prémolaires, appelée barre. C'est d'ailleurs à cet endroit que le mors est placé.

Le poulain à la naissance est dépourvu de dents. Elles apparaissent progressivement dans les premiers mois. Ce sont les **incisives** qui apparaissent les premières. Elles portent des noms précis : **pinc**



es **pinc**es et **co**ins pour les incisives situées le plus extérieurement. Les pinc

es apparaissent au cours du mois suivant la naissance puis viennent les mitoyennes et enfin les coins, autour de l'âge d'un an. Ces dents de lait vont être remplacées par des dents définitives.

Les chevaux présentent des dents à croissance permanente. Cette pousse est compensée par l'usure liée à la mastication, en particulier des fourrages. L'usure de la table dentaire est souvent asymétrique, ce qui favorise l'apparition d'irrégularités, appelées surdents. Sur l'arcade supérieure, les surdents siègent en partie externe alors que pour l'arcade inférieure, c'est en région interne qu'on les trouve. Ces surdents sont à l'origine de blessures de la joue et de la langue pouvant se manifester par des difficultés à s'alimenter et par des réactions de défense au mors. **Pour remédier à ces problèmes dentaires, une visite du vétérinaire dentiste équin s'impose. Elle doit avoir lieu au moins une fois par an, lors de la consultation vaccinale par exemple, voire plus pour les individus âgés ou ayant des problèmes dentaires.**

La pousse des dents définitives et leur usure permettent de déterminer approximativement l'âge du cheval.

2 ans et demi : pousse des pinc

3 ans et demi : pousse des mitoyennes

4 ans et demi : pousse des coins

On considère que le cheval a « la bouche faite » à 5 ans mais certaines dents, notamment les crochets, apparaissent parfois plus tard. S'il est relativement facile de déterminer l'âge du cheval à l'aide des dents dans les premières années, il est en revanche très difficile de le faire sur des animaux âgés de plus de dix ans.

LES YEUX

Attention organes fragiles ! Ils sont très mobiles et chaque œil possède un champ visuel de plus de 180°. Ainsi le cheval a un champ visuel immense, entre 340° et 360° alors que le nôtre n'est que de 150° !

Il n'a de vision binoculaire que sur une petite largeur devant lui. Les deux champs visuels laissent un angle aveugle vers l'arrière, zone où le cheval ne voit pas. C'est pour cette raison qu'il faut éviter d'aborder un cheval par l'arrière sans le prévenir car il risque d'être surpris et d'avoir une réaction de peur. De même, le champ de vision du cheval comporte un angle mort en zone frontale, ce qui fait qu'il ne voit pas ce qui se trouve juste devant lui, à moins de deux mètres.

Les yeux du cheval sont souvent le siège de maladies, en particulier secondaires à des traumatismes. Il faut surveiller tout signe de douleur oculaire, prévenir rapidement le vétérinaire, et surtout ne pas mettre n'importe quel collyre de son propre chef. En outre, les produits oculaires nécessitent une hygiène très stricte et doivent être jetés rapidement après ouverture. Parmi les premiers signes, on note une rougeur de la conjonctive, un œil larmoyant, gardé fermé. Le cheval peut fuir la lumière et manquer d'appétit.

e. Gérer les changements de température extérieure et les insectes

Les chevaux sont des animaux qui peuvent supporter de grandes variations de température mais il faut cependant prendre quelques précautions en fonction de la saison.

LES PROTÉGER DU FROID S'ILS SONT TONDUS

À l'approche de l'hiver, le poil du cheval va s'épaissir et former une toison particulièrement efficace pour lutter contre le froid. Cette couverture naturelle peut se révéler gênante pour les chevaux qui travaillent, non seulement d'un point de vue esthétique mais aussi en raison de la forte transpiration qui en résulte. Du fait de ce poil long, le cheval va mettre plus de temps à sécher, et il peut prendre froid. Pour ces raisons, de nombreux chevaux de sport et de concours sont tondus à l'approche de l'hiver. Sans cette protection naturelle, ils deviennent particulièrement sensibles au froid et aux intempéries.



Il faut donc les protéger, en les abritant et/ou en les munissant de couvertures chaudes et imperméables.

Ces mesures devront également être appliquées pour les animaux fragilisés par la maladie ou par la vieillesse. Alors qu'un animal sain n'aura pas de mal à maintenir sa température élevée même lors de températures négatives et d'intempéries, il n'en est pas de même pour **les poulains ou les vieux chevaux**. Lors des périodes froides, une alimentation énergétique doit être apportée aux chevaux qui vont dépenser beaucoup d'énergie pour se réchauffer.

Pour les chevaux qui portent en permanence leur couverture, il faudra les enlever régulièrement et vérifier l'absence de blessure, notamment au garrot.

LES PRÉSERVER DES GROSSES CHALEURS

Si les chevaux supportent bien le froid, ils sont en revanche particulièrement affectés par les fortes chaleurs, d'autant plus s'ils travaillent de façon intense. Le cheval peut avoir du mal à évacuer la chaleur dissipée au cours de l'exercice : ses capacités thermorégulatrices se trouvent dépassées et sa température corporelle monte dangereusement. Cette moindre résistance aux excès de chaleur est liée à leur musculature développée, productrice de chaleur, et à leur surface corporelle proportionnellement plus faible, dissipatrice de chaleur.

Pour éviter une surchauffe, il convient de limiter l'augmentation de sa température corporelle et favoriser son refroidissement par des douches d'eau fraîche de tout le corps par temps chaud. Le principal mécanisme permettant la dissipation de la chaleur corporelle est la transpiration. Un cheval, lors d'un exercice intense par temps chaud, peut perdre jusqu'à 50 litres de sueur. Cette perte d'eau doit être compensée par **la prise de boisson**. De plus, la sueur du cheval étant particulièrement riche en minéraux, il peut être nécessaire de fournir au cheval, avant et après le travail, des solutions riches en minéraux (électrolytes).

LES PROTÉGER DU SOLEIL, UN ENNEMI POUR LEUR PEAU

Si l'été est une saison particulièrement appréciée des cavaliers, il n'en est pas de même pour bon nombre de chevaux. La saison estivale peut être une véritable épreuve pour la peau de nos compagnons. Tout d'abord le soleil, comme chez l'homme, peut être à l'origine de **coups de soleil et de brûlures**.

Autre effet néfaste des rayonnements solaires, la **photosensibilisation** : elle touche particulièrement les chevaux à peau claire ou présentant des zones non pigmentées (balzanes, ladre ou liste) donc non protégées du soleil. Cela se manifeste par une rougeur, l'apparition de croûtes, la présence de squames.



Millepertuis



Trèfle

La photosensibilisation peut aussi être liée à une ingestion de plantes photosensibilisantes comme le millepertuis ou le trèfle, ou secondaire à un désordre hépatique. Un bilan complet est nécessaire face à un cheval présentant de telles lésions.

Le seul moyen de prévention est de soustraire le cheval du soleil en le rentrant au box et en ne le sortant que la nuit, ou protéger les parties sensibles à l'aide d'écran total, à renouveler régulièrement !

Pour préserver votre cheval, le travail doit s'effectuer aux heures fraîches et être suivi d'une douche et d'un abreuvement suffisant.

Pour bien refroidir le cheval, il est nécessaire de le doucher à l'eau froide pendant de longues minutes : l'eau se réchauffe très vite au contact du corps du cheval, il faut continuer la douche jusqu'à ce que la majorité de la chaleur produite lors de l'exercice se soit dissipée.

Attention cependant à ne pas doucher trop vite à l'eau froide les masses musculaires des fessiers pour éviter des raideurs et des courbatures !

GARE AUX INSECTES

Autre désagrément lié à la saison estivale : l'affluence d'insectes. L'été est propice au développement de mouches, moustiques et autres insectes. Leur présence, particulièrement gênante pour les chevaux et source d'énervement, peut se révéler vite invivable lors de piqûres répétées. Certains chevaux développent même une allergie : il s'agit de la **Dermatite Estivale Récidivante des Équidés (DERE)**. Cette maladie



allergique se manifeste particulièrement en été et tend à régresser en hiver. **Les chevaux atteints montrent des démangeaisons incessantes, qui entraînent une perte de poils ainsi que des crins très ébouriffés.** La solution consiste à les protéger des insectes grâce à des sprays insectifuges, lotions répulsives, bonnets et couvertures protectrices, et à éviter les sorties lors des pics d'activité des insectes, tels que l'aube et le crépuscule.

f. Connaître les affections fréquentes

LA MAIGREUR

La maigreur peut être le reflet d'une maladie générale ou l'expression d'un problème de conduite d'élevage.

De nombreuses questions se posent alors.

- Est-ce que la ration du cheval est adaptée à ses besoins, à son travail ?
- A-t-il accès à cette ration s'il vit au pré avec d'autres chevaux (problèmes de dominance) ?
- Est-il correctement vermifugé ?
- A-t-il des troubles digestifs tels qu'une diarrhée ou des coliques ?
- A-t-il des ulcères ?

Parmi les causes les plus fréquentes d'amaigrissement figurent les problèmes dentaires, les rations inadaptées, l'infestation par des parasites intestinaux et les ulcères gastriques. D'autres affections plus rares entraînent également une perte de poids et un mauvais état général. Il s'agit par exemple de processus tumoraux, d'infections chroniques, d'inflammations intestinales chroniques ou d'insuffisance rénale.



LES COLIQUES

On appelle colique une douleur abdominale. **Les chevaux sont des animaux particulièrement sujets aux coliques d'origine digestive car leur transit est fragile et facilement perturbé lors de transition alimentaire, de stress, de modification de l'environnement ou d'infestation parasitaire.**

QUE FAIT UN CHEVAL EN COLIQUE ?

Tout d'abord, il arrête de s'alimenter et il semble inquiet. Il peut gratter le sol avec son membre antérieur, se coucher puis se rouler plusieurs fois. Certains se tiennent campés et se mettent en position pour uriner.

Ces coliques sont souvent, à tort, appelées coliques urinaires alors que c'est bien un problème digestif qui perturbe le cheval. La plupart des coliques sont bénignes mais doivent être traitées de manière adéquate ; il ne faut pas hésiter à appeler son vétérinaire précocement.

Lors d'arrêt du transit, il peut y avoir une accumulation de liquide dans les intestins puis dans l'estomac. Or le cheval est un animal qui ne vomit pas, ce qui implique que l'estomac se gonfle progressivement. Ceci est très douloureux pour le cheval et peut même, sans intervention du vétérinaire, aboutir à une rupture stomacale. Le vétérinaire intervient en plaçant une sonde dans le nez, puis dans l'œsophage du cheval, jusqu'à ce qu'il atteigne l'estomac qu'il peut alors vidanger. Il procède également à une palpation transrectale, c'est-à-dire qu'il place son bras dans le rectum du cheval afin de palper les différentes structures de la cavité abdominale. Il peut alors sentir une obstruction (un bouchon) ou une torsion et prendre ensuite les mesures thérapeutiques qui s'imposent.

Dans les cas les plus graves, il est nécessaire d'opérer le cheval, notamment pour vider l'intestin surchargé et remettre en ordre les différents segments digestifs. C'est une intervention importante avec un bon pronostic si la prise en charge est rapide, réalisée sous anesthésie générale, dans des structures vétérinaires adaptées.

LES ULCÈRES GASTRIQUES

Les ulcères gastriques touchent 50 % des chevaux au repos, 70 % des chevaux de sport et pratiquement 100 % des chevaux de course à l'entraînement. Ils peuvent concerner différentes parties du tube digestif du cheval : l'estomac ou le duodénum. Les ulcères gastriques sont la manifestation **des nouvelles conditions de vie de nos chevaux**. Un cheval, dans son milieu naturel, broute en permanence et le flot continu de salive et d'herbe permet de neutraliser l'acidité de l'estomac. Aujourd'hui, la plupart des chevaux passent beaucoup de temps au box et se nourrissent de rations concentrées, distribuées

de manière ponctuelle : cela ne permet pas de neutraliser l'acide qui est, lui, sécrété en permanence de manière naturelle par l'estomac. Il est peu aisé de savoir comment apparaissent les ulcères. Néanmoins, plusieurs facteurs semblent être à l'origine de cette pathologie (erreurs alimentaires, stress, transports, changements d'habitude...). Il est là aussi très difficile de donner un signe clinique évident qui permette de « reconnaître » la maladie à coup sûr. Il y a souvent peu de corrélation entre la gravité des signes cliniques et la sévérité des lésions.

QUELQUES SIGNES D'APPEL QUI DOIVENT VOUS ALERTER

- Douleur abdominale
- Manque d'appétit ou appétit capricieux et/ou sélectif de certains aliments
- Refus de travailler avec baisse des performances pour les chevaux de sport
- Mauvais état général
- Poil piqué
- Coliques récidivantes et en relation avec les repas
- Salivation
- Crottins mous
- Grincement de dents

Il conviendra de faire appel à votre vétérinaire.

LA TOUX

Il est souvent inquiétant pour un propriétaire de se rendre compte que son cheval tousse. La toux peut être l'expression d'affections respiratoires variées, telles qu'une grippe, une trachéite, une gourme, une pneumonie ou une allergie respiratoire. Seul le vétérinaire peut déterminer l'origine de la pathologie.

Les pathologies respiratoires sont divisées en deux groupes.

- **Les pathologies infectieuses** d'abord, qui comprennent notamment les viroses comme la grippe ou la rhinopneumonie et les affections bactériennes comme la gourme.
- À l'inverse, on parle de **pathologies non infectieuses** lorsqu'il s'agit de pousse (ou obstruction chronique des voies respiratoires profondes) ou d'inflammation des voies respiratoires profondes par exemple.

Les symptômes sont, pour la grippe et la rhinopneumonie, une hyperthermie marquée (au-dessus de 40° C), des chevaux abattus puis l'apparition de toux et d'un jetage clair.

Quels sont les risques ?

Ces maladies infectieuses peuvent entraîner des complications sur un cheval fragilisé : endocardite (inflammation de l'endocarde), pneumonie profonde... **La vaccination permet de limiter les épisodes viraux à l'origine de toux. Rappelons que les maladies infectieuses sont contagieuses. Il est donc nécessaire de traiter rapidement le cheval atteint, surtout lorsqu'il est présent dans un large effectif. L'un des premiers gestes sera de le mettre à l'écart pour éviter toute transmission.**

La « pousse » ou asthme équin (maladie non infectieuse) évolue progressivement. Elle est caractérisée par la présence d'une petite toux sèche et quinteuse, avec une modification de la courbe respiratoire au fur et à mesure du temps. On dit alors que le cheval « bat des flancs » car il va pousser avec ses muscles abdominaux lorsqu'il respire. Si les mesures préventives adéquates ne sont pas mises en place rapidement, le cheval pourra devenir insuffisant respiratoire. Pour traiter la pousse, il convient de supprimer l'élément allergène, le foin par exemple, et de faire très attention aux conditions environnementales. Lorsque le cheval est en crise, il faut généralement le traiter par l'administration, par voie générale ou par nébulisation, de corticoïdes et de bronchodilatateurs.

GÉRER L'ENVIRONNEMENT EST ESSENTIEL !

Les maladies respiratoires sont plus fréquentes en hiver car le froid et l'humidité sont des facteurs aggravants. C'est aussi à cette période que les chevaux sont particulièrement nourris au foin, aliment qui provoque chez certains chevaux des allergies à répétition.

L'environnement jouant un rôle essentiel, les cavaliers doivent veiller à ce que leurs chevaux évoluent et vivent dans des conditions les plus saines possibles. La poussière et l'ammoniac des litières sont en effet des facteurs aggravants et peuvent déclencher des crises. Lorsque les box sont curés et paillés, il est d'ailleurs préférable que les chevaux soient dehors pour éviter qu'ils respirent trop de poussière.

LE COUP DE SANG

La myosite d'effort ou rhabdomyolyse ou « **maladie du lundi** », se produit fréquemment chez des chevaux à la suite d'une séance de travail plus intense que d'habitude ou lors d'une reprise de l'activité après une période de repos. Elle résulte de l'atteinte des fibres musculaires et se produit chez des chevaux recevant des rations trop énergétiques par rapport à leur activité. Après le travail, lors de crise grave, les signes cliniques les plus typiques sont l'anxiété, la raideur, la douleur, la difficulté à se déplacer, la sudation, des tremblements, voire des urines foncées, une augmentation des fréquences cardiaque et respiratoire et de l'hyperthermie. Il faut réaliser une prise de sang pour doser les enzymes musculaires afin de quantifier la sévérité de l'atteinte musculaire et permettre le suivi du cheval.

Tout effort physique doit être limité au strict minimum sous peine d'aggraver le processus de rhabdomyolyse. En phase aiguë, il est déconseillé de faire marcher le cheval qui doit être transporté en van si nécessaire.

COMMENT PRÉVENIR LES MYOSITES ?

Une adaptation de la ration et du travail s'impose pour prévenir les myosites : maintenir un bon équilibre entre le niveau énergétique de la ration et le niveau d'effort, augmenter les matières grasses dans l'alimentation, pratiquer un exercice régulier et quotidien, toujours prévoir un échauffement musculaire avant l'effort.

LA FIÈVRE

La température rectale d'un cheval adulte est normalement comprise entre 37 et 38° C. Au-dessus de 38,5° C, on parle d'hyperthermie.

Lorsque d'autres signes accompagnent la hausse de la température corporelle, tels qu'une atteinte de l'état général, une augmentation des fréquences respiratoire et cardiaque et un refus de manger (anorexie), on parle de **fièvre**. La fièvre accompagne fréquemment les maladies infectieuses (virales ou bactériennes) ou parasitaires (dans le syndrome Piro-like comme la piroplasmose, la leptospirose). C'est un processus qui aide l'organisme à combattre l'infection mais qui doit être traité



lorsqu'il s'accompagne d'anorexie ou si la température s'élève trop (au-dessus de 39 ou 39,5° C).

LA PIROPLASMOSE

C'est une maladie engendrée par les piroplasmes qui sont des parasites du sang, transmis au cheval par les tiques. L'infection entraîne une destruction des globules rouges et par conséquent une anémie. **Les chevaux infectés se montrent affaiblis et parfois un peu jaunâtres au niveau des muqueuses (bouche, œil).**

Dans les cas les plus graves, ils peuvent montrer des urines foncées. De nombreuses complications peuvent apparaître et cette maladie peut s'avérer mortelle en l'absence de traitement. Une thérapeutique spécifique s'impose pour détruire ces parasites. La prévention passe par une inspection du pelage afin de retirer les tiques avant qu'elles n'inoculent les parasites.

LES BOITERIES

Une boiterie est un défaut d'allure qui survient lorsque le cheval ressent une douleur au niveau de l'appareil locomoteur.

Le cheval essaie de soulager son membre douloureux en s'appuyant plus du côté du membre sain ce qui rend l'allure asymétrique.

Premier motif de consultation du vétérinaire, la boiterie ou gêne locomotrice est le plus souvent liée à une douleur dans le pied, au niveau des antérieurs et au niveau du jarret pour les postérieurs. Elle peut également concerner tous les étages des membres, et même le dos et les vertèbres cervicales. La démarche diagnostique est souvent longue et le vétérinaire pourra s'appuyer sur des examens complémentaires telles la radiographie et l'échographie (voire des examens plus sophistiqués tels l'IRM, le scanner ou la scintigraphie) pour poser le diagnostic et mettre en place le traitement.

LA FOURBURE

Les pieds du cheval sont alors le siège de phénomènes inflammatoires et d'atteintes vasculaires. Ces lésions sont responsables d'une désunion entre les structures osseuses et cornées, provoquant la bascule de la troisième phalange (os du pied) vers l'avant, caractéristique de cette affection très douloureuse. On distingue la fourbure aiguë, véritable urgence médicale et la fourbure chronique. La fourbure aiguë se manifeste par une boiterie des deux antérieurs (parfois d'un seul pied

ou des quatre pieds) d'apparition soudaine. Le cheval adopte une posture caractéristique pour soulager ses pieds, il reporte son poids sur son arrière main. Cette affection est extrêmement douloureuse et le cheval rechigne à se déplacer. Les pieds sont chauds avec un pouls sanguin digité augmenté. La fourbure peut évoluer en une à deux semaines vers un stade chronique, caractérisé par une bascule de la troisième phalange dans la boîte cornée. L'animal présente alors une boiterie persistante, une déformation du sabot et reste longtemps couché. La fourbure se rencontre dans des circonstances variées : ingestion massive d'aliments riches en glucides solubles (visite dans le coffre à grain, herbe abondante au printemps), infections généralisées provoquant la libération d'endotoxines (infection de l'utérus lors du poulinage, diarrhée...), syndrome de Cushing, surcharge pondérale... Le traitement est médical et repose également sur la maréchalerie.



Ferrure orthopédique lors de fourbure chronique

La fourbure constitue une urgence médicale : il faut intervenir rapidement pour en limiter ses conséquences.

CONNAISSEZ-VOUS LE SYNDROME DE CUSHING ?

Lors de fourbure inexpliquée, notamment chez les animaux âgés, il est indispensable de rechercher un syndrome de Cushing (ou Dysfonctionnement de la *Pars Intermedia* de la glande Pituitaire : DPIP) par une prise de sang. Le DPIP est un désordre endocrinien hormonal des équidés dû à une hyperplasie ou un adénome de la *pars intermedia* de l'hypophyse. Il est caractérisé par une dérégulation de la production de cortisol associée à des signes cliniques parfois caractéristiques comme l'hirsutisme ou la fourbure. Si le résultat de la prise de sang est positif, il conviendra de mettre en place un traitement journalier.

LE MAL DE DOS

Le mal de dos, appelé aussi **dorsalgie**, est une douleur fréquente chez les chevaux au travail. Le dos est sans doute l'une des zones

les plus sollicitées mais aussi les plus fragiles chez le cheval. Bloqués voire contre-performants, les chevaux souffrant de dorsalgie doivent recevoir un traitement adapté.

Comment savoir si son cheval souffre du dos ? Les signes sont parfois visibles dès l'étape du pansage avec un cheval hypersensible qui ne supporte pas qu'on lui passe la brosse sur le dos. Le cheval peut aussi se défendre et se raidir au moment du sanglage. Des signes d'inconfort au travail peuvent également alerter un mal de dos : fouettements de la queue, coups de cul... À long terme, si le mal de dos n'est pas traité, la douleur du cheval au travail s'accroîtra et ce dernier sera contre-performant. Les causes d'un mal de dos chez le cheval peuvent être nombreuses. Le mal de dos peut venir d'un travail trop intensif ou d'une mauvaise équitation. Autre origine possible : un cheval qui se roule et se coince au box. Le mal de dos peut aussi être la conséquence de lésions primaires au niveau du dos (arthrose, problème de conformation). On parle de dorsalgie secondaire lorsque le mal de dos intervient à la suite d'autres problèmes (pathologies de pieds, de jarrets). Selon l'origine, le traitement sera différent. Il peut être médical et aussi nécessiter l'intervention d'un vétérinaire ostéopathe.

Pour les chevaux sensibles du dos, des consignes de travail doivent être respectées.

- **Échauffer au pas**
- **Sangler en plusieurs étapes**
- **Utiliser un montoir plutôt que de monter à l'étrier**
- **Mettre un couvre-reins par temps froid ou humide**
- **Préférer une détente au pas puis au galop avant de travailler**

LES TICS OU STÉRÉOTYPIES

Le tic est une stéréotypie, c'est-à-dire que c'est une séquence comportementale que le cheval va reproduire de façon répétée. Les tics sont le reflet du mal-être et de l'anxiété du cheval lorsqu'il évolue dans un environnement trop éloigné de ses conditions naturelles de vie. Isolement, stress du travail, ennui, cloisonnement en box et frustration alimentaire sont autant de facteurs qui favorisent la survenue de tics.

Il vaut mieux éviter leur apparition car il est difficile de s'en débarrasser. Les mesures consistent à **distraire l'animal et à le replacer dans des conditions environnementales proches de son état naturel** : mise au pré, foin distribué à volonté et présence de congénères sont des mesures de première importance. **Toutes les mesures répressives doivent être évitées, car elles contribuent à aggraver l'anxiété du cheval** et aboutissent souvent à l'apparition de nouveaux tics.

Il existe de nombreux tics.

• Tic à l'air

Le cheval fléchit la nuque, déglutit de l'air en faisant un bruit caractéristique.

• Tic à l'appui

Il ressemble au tic à l'air, de surcroît le cheval prend appui avec ses incisives sur la porte du box ou sur un piquet s'il vit au pré.

• Tic à l'ours

Le cheval balance son encolure d'un côté puis de l'autre tout en reportant son poids d'un antérieur à l'autre.

• De nombreux autres tics existent, notamment le tic à l'arpenage ou l'encensement.

Le tic à l'air et le tic à l'appui sont des vices rédhibitoires qui peuvent entraîner la résolution de la vente.

LES PROBLÈMES DE PEAU

Toute l'année, les chevaux peuvent être affectés de maladies, contagieuses ou non, au niveau de la peau. D'origine infectieuse, allergique ou parasitaire le plus souvent, ces maladies ne sont pas graves en soi. Malgré tout, elles s'avèrent souvent désagréables pour le cheval et son entourage.

• LA TEIGNE

La teigne est une mycose contagieuse. Elle atteint en majorité les jeunes chevaux et ce, dans des conditions d'humidité persistante. Elle se traduit en général par l'apparition de plaques rondes dépilées sur tout le corps. La contagion se fait souvent par l'intermédiaire du matériel (tapis, sangles, brosses...) qui passe parfois de cheval en cheval. Le traitement approprié est l'application d'un antifongique local pendant plusieurs semaines auquel peut s'ajouter un traitement par voie générale.



• LES POUX

Les poux s'attaquent aux hommes comme aux chevaux, mais ce sont deux espèces différentes. Présents sur tout le corps, ils provoquent de fortes démangeaisons. À force de se gratter, le cheval perd du poil et la peau risque d'être irritée. Pour éradiquer les poux, un traitement antiparasitaire externe est essentiel.

• LA DERMITE ESTIVALE RÉCIDIVANTE DES ÉQUIDÉS (DERE)

La DERE est la dermatose allergique la plus fréquente chez les chevaux. Des piqûres d'insectes hématophages, de moustiques, moucheron du genre *Culicoides* ou mouches, taons, simulies (*Simulium equidium*) sont à l'origine de cette affection. À force de se gratter, les chevaux perdent leur crinière. Leur queue est ébouriffée et leur peau souffre elle aussi de ces multiples frottements et démangeaisons. Plus présente chez les poneys, la dermite est particulièrement active en été. Les traitements sont longs et difficiles, et peuvent compromettre le travail du cheval. Le traitement devra limiter les démangeaisons (symptôme majeur), l'inflammation et le contact avec les insectes.



• LA GALE DE BOUE

La gale de boue s'attaque principalement aux paturons. Il s'agit d'une infection bactérienne, fongique ou parasitaire, qui peut avoir plusieurs origines: présence de boue, forte humidité ou due à des petites irritations au niveau du paturon. La peau se fissure, faisant apparaître des croûtes plus ou moins importantes. Dans certains cas, elle peut provoquer des lymphangites (inflammation des vaisseaux lymphatiques au niveau des membres). Avant de traiter à proprement parler la zone atteinte, il est important de la nettoyer, de la désinfecter et même de couper les poils. Dans le même temps, il faudra veiller à l'hygiène du box afin de réduire au maximum l'humidité.



• LES RÉACTIONS ALLERGIQUES

L'apparition de cloques sur la peau peut être l'un des symptômes d'une allergie à une plante ou à un insecte en particulier. En général, cela reste bénin. Dans quelques cas, cela peut entraîner une réaction générale à traiter rapidement.

• LES VERRUES / SARCOÏDES / MÉLANOMES

Les petites verrues d'origine virale sont présentes surtout chez les jeunes chevaux. Plus gênantes, les sarcoïdes sont des tumeurs qui se développent localement. Plusieurs techniques sont possibles pour les éliminer : cryothérapie, excision chirurgicale... Leur élimination permet d'éviter qu'en grossissant ils gênent le cheval. Les verrues ne sont pas à confondre avec les mélanomes, particulièrement présents chez les chevaux gris.

LES AFFECTIONS OCULAIRES

L'œil du cheval reste un organe fragile, assujéti à des inflammations plus ou moins graves.

Trois affections touchent fréquemment les yeux du cheval : **la conjonctivite, l'ulcère cornéen et l'uvéite.**

- **La conjonctivite** est une inflammation de la muqueuse qui recouvre la partie postérieure des paupières (conjonctive palpébrale), la membrane nictitante (troisième paupière) et la conjonctive bulbaire (sclère). Les conjonctives sont rouges et peuvent être associées à un écoulement oculaire. Elle peut être allergique ou inflammatoire ou encore secondaire à des affections chroniques comme les uvéites. Elle peut également être transmise par les mouches. Il est conseillé en été de protéger les yeux des chevaux à l'aide d'un bonnet et d'utiliser des répulsifs adaptés.
- **L'ulcère cornéen** correspond à une atteinte de la cornée. Pour diagnostiquer les ulcères cornéens, un test à la fluorescéine est réalisé au niveau de la cornée à l'aide d'un colorant.
- **L'uvéite** est une inflammation de l'uvée, une tunique de l'œil. Très douloureux et souvent récidivant, un épisode d'uvéite doit toujours être pris au sérieux car c'est la première cause de cécité chez le cheval.



L'ŒIL QUI COULE

Il est fréquent d'observer des chevaux dont les yeux coulent. Est-ce grave ? Cela peut être une simple conjonctivite, ou même un canal lacrymal bouché. A contrario, cela peut cacher une uvéite qui évolue tout doucement.

UN ŒIL EN BONNE SANTÉ

Il existe quelques signes prouvant que les yeux de votre monture sont en bonne santé. Ils sont d'abord symétriques, mais aussi bien ouverts, brillants et ne coulent pas.

Dans tous les cas, il est recommandé de consulter son vétérinaire, surtout si la situation persiste.



g. Constituer une trousse d'urgence et une pharmacie

LES PLAIES DE HARNACHEMENT

Certaines blessures apparaissent au travail, en particulier à cause du harnachement, qui entraîne des frottements répétés à l'origine de lésions. Ces petites plaies bénignes peuvent parfois s'aggraver et mettre du temps à cicatriser, ce qui, non seulement perturbe le cheval, mais interdit également temporairement le travail.

Pour éviter ces désagréments, il faut d'abord avoir un matériel de bonne qualité et adapté au cheval. Les cuirs, en vieillissant, perdent en souplesse, deviennent rigides et causent des frottements à l'origine d'écorchures. Il faut veiller au bon entretien et au bon état du matériel. Certains chevaux, de par leur morphologie, sont plus exposés aux plaies de harnachement que d'autres. Par exemple, les individus présentant un garrot prononcé sont sensibles aux plaies de garrot et doivent être surveillés. **Des protège-garrots en mousse ou en laine** permettent d'amortir les frictions dans ces zones sensibles. Autre région sujette aux frottements : **le passage de sangle**. Avec la transpiration lors du travail, cette partie du corps du cheval est exposée à des irritations et aux infections. L'utilisation **d'un protège-sangle** permet de soulager cette zone.

Il existe d'autres blessures dues au travail qu'il faut surveiller : **les plaies à la commissure des lèvres** sont liées à l'appui du mors sur la deuxième prémolaire.

La visite d'un vétérinaire dentiste équin permet de remédier à ce problème qui engendre réactions de défense et rétivité de la part du cheval.

LES PREMIERS SOINS

Lorsque l'on est propriétaire d'un cheval, il est important d'avoir à portée de main une petite pharmacie pour pouvoir assurer les premiers soins. Ceci ne dispense en aucun cas de la consultation du vétérinaire. Le rôle de la pharmacie doit se limiter au rangement du matériel et des produits nécessaires en attendant la visite du vétérinaire ainsi qu'à la poursuite de sa prescription. La détention et l'utilisation de médicaments, même à usage vétérinaire, sont très encadrées par la loi.

Pour les petits « bobos », il est bien utile d'avoir le matériel adéquat pour nettoyer la plaie et faire un pansement : compresses, antiseptiques, pommades cicatrisantes, bandes cohésives et adhésives. Ne pas oublier une paire de ciseaux qui se révèle particulièrement utile pour les pansements.

L'armoire à pharmacie est l'endroit idéal pour ranger tous les produits utilisés pour l'entretien des chevaux : shampoings, lotions insectifuges, graisse à pied, savons antiseptiques... Il faut également prévoir une solution de nettoyage oculaire pour les yeux qui coulent, ainsi qu'une place pour les compléments alimentaires et les vermifuges.

QUE METTRE D'URGENCE DANS SA TROUSSE DE SECOURS ?

- Un thermomètre
- Des compresses
- Des bandes cohésives et adhésives
- Des solutions et des crèmes antiseptiques
- Des ciseaux à pansement pour les plaies
- Un panier qui permet d'empêcher un cheval atteint de colique de s'alimenter
- Des gants à usage unique pour les actes nécessitant une hygiène stricte
- De l'alcool pour désinfecter la peau avant une injection
- Des seringues et des aiguilles stériles afin d'administrer les produits prescrits par le vétérinaire
- Les flacons autorisés pour la trousse d'urgence



Il est important de penser à indiquer sur un papier collé dans la pharmacie le numéro de téléphone du vétérinaire afin de pouvoir l'appeler rapidement en cas d'urgence.

UNE PETITE PLAIE

Les petites plaies font partie intégrante du quotidien d'un propriétaire de cheval. Mais il faut être sûr de ne pas sous-estimer la gravité de la plaie. Si le cheval boite, si la zone lésée est chaude, douloureuse et gonflée, ou si la plaie suinte ou nécessite des points de suture, il est nécessaire d'appeler votre vétérinaire. Si elle semble réellement bénigne, il convient tout d'abord de tondre les poils tout autour afin de pouvoir inspecter l'étendue des lésions et vérifier qu'il n'y a pas de corps étranger à l'intérieur. Les gants sont de rigueur pour ne pas contaminer la plaie. Ensuite, un nettoyage doux s'impose à l'aide de savons antiseptiques. Méfiez-vous des solutions trop concentrées qui retardent la cicatrisation et seront donc utilisées diluées. Une pommade cicatrisante doit ensuite être appliquée régulièrement.

Il est nécessaire d'être particulièrement attentif aux plaies des membres, en particulier si elles sont profondes car elles peuvent avoir lésé des structures fragiles. Si une infection se développe, c'est l'avenir sportif du cheval qui peut être compromis. Les plaies de grande taille sur la partie basse du membre, en particulier le canon, ont tendance à cicatriser de façon exubérante et à former des **chéloïdes**. L'intervention du vétérinaire s'impose en urgence pour éviter de telles complications.

UNE HÉMORRAGIE

En cas de grosse hémorragie, la première chose à faire est de la contenir (assurer l'hémostase). En attendant l'arrivée du vétérinaire, il convient de placer un pansement de plusieurs couches dans le but de compresser la zone ou de poser un garrot pour comprimer l'artère concernée.

LA MÉDICATION

Même si cela peut être tentant lorsque l'on possède une pharmacie, il faut à tout prix éviter de donner à un cheval un médicament prescrit pour un autre. Ce médicament n'est sûrement pas adapté à son affection et peut ne pas lui convenir. Une mauvaise dose, une mauvaise administration ou l'utilisation d'un produit inadapté peuvent se révéler dangereuses. Une attention toute particulière doit être apportée aux chevaux effectuant des compétitions en raison de l'interdiction de nombreuses substances considérées comme dopantes. De même, certains médicaments sont formellement contre-indiqués sur les juments gestantes ou les poulains par exemple. **Dans tous les cas, le bon réflexe consiste à demander conseil à votre vétérinaire.**

Il ne faut pas oublier de ranger les médicaments soumis à ordonnance sous clef, et de conserver les ordonnances (obligatoire pendant cinq ans). Attention également à ne pas conserver des médicaments périmés ou ouverts depuis trop longtemps (28 jours pour un flacon dans lequel on a ponctionné, une semaine maximum pour les collyres ouverts).

Pensez à compléter votre registre d'élevage lorsque vous prodiguez des soins à votre cheval. Découvrez notre nouvelle application Santéquine V.2 qui vous aidera à tenir ce registre à jour en quelques clics ! Plus d'informations au dos de ce guide.

SANTÉ  **QUINE** v.2



VOS CONTACTS

a. Numéros de téléphone utiles

- Vétérinaire traitant :
- Vétérinaire ostéopathe & Ostéopathe :
- Vétérinaire dentiste & Dentiste :
- Maréchal-ferrant :
- Fournisseur foin :
- Fournisseur paille :
- Fournisseur copeaux :
- Fournisseur granulés / céréales :
- Sellier / équipementier :
- Autre :
-
-

b. Liens internet importants

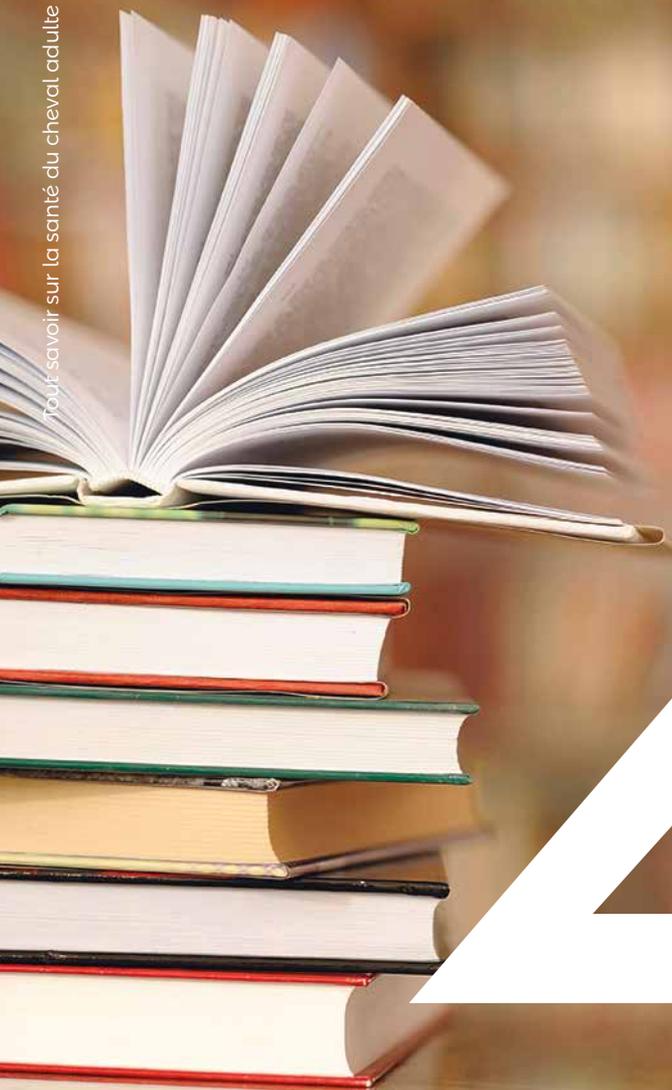
AVEF : Association des Vétérinaires Equins Français
<http://www.avef.fr/>

SNGTV : Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires
<http://www.sngtv.org/>

RESPE : Réseau d'Epidémio-Surveillance en Pathologie Equine
<http://www.respe.net/>

FFE : Fédération Française d'Equitation
<https://www.ffe.com>

IFCE : Institut Français du Cheval et de l'Equitation
<http://www.ifce.fr/>



4

BIBLIOGRAPHIE

- Ifce : <http://www.ifce.fr/>
- Les maladies des chevaux Éditions France Agricole 3^{ème} édition, 2015
- Charte de bien-être du cheval
FNC : <http://www.fnsea.fr/>
- Relations entre alimentation et ulcères gastriques. Julliard S, Martin A, Julliard V, Lab To Field. Pratique Vétérinaire Équine 2014, n° 183

Neuf mille poney-clubs et centres équestres FFE,
1^{er} réseau de professionnels à vos côtés pour...



*vous
enseigner*

*vous
accompagner*



*vous
orienter*

dans votre relation avec votre compagnon.



Depuis 2008, Merial est partenaire santé de la Fédération Française d'Équitation, avec l'objectif commun d'améliorer le bien-être et la performance des chevaux, via la profession vétérinaire. Afin de partager les connaissances autour de ces sujets qui vous concernent, une chaîne santé FFETV-MERIAL est à votre disposition. Elle présente de nombreuses vidéos sur la santé du cheval : minutes santé sur les thèmes essentiels du quotidien, ou conférences passionnantes par les plus grands noms de la médecine vétérinaire .

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Merial fait partie de la société Boehringer Ingelheim et maintient avec enthousiasme son partenariat avec la Fédération Française d'Équitation.



Flashez-moi !

Rendez-vous sur www.ffe.com

SANTÉQUINE v.2

DÉCOUVREZ L'APPLICATION SANTÉQUINE V.2

UNE APPLICATION POUR :

- Vous aider à répondre à vos obligations légales (registre d'élevage)
- Suivre tous les actes de santé de votre écurie
- Programmer vos principaux rappels
- Partager rapidement et simplement le dossier de soin de chaque cheval avec votre vétérinaire

Pour accéder à Santéquine, rapprochez-vous de votre vétérinaire !

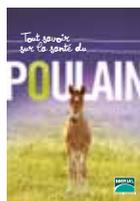


**Avec Santéquine V.2,
suivez la santé de vos chevaux
en toute simplicité.**



Pour en savoir plus sur cette application, découvrez une vidéo de présentation sur <https://goo.gl/Wpv8YO>

Flashez-moi



Si vous souhaitez en savoir plus sur les ulcères gastriques, les parasites internes, les maladies infectieuses et la santé de votre poulain, demandez nos guides à votre vétérinaire.

